

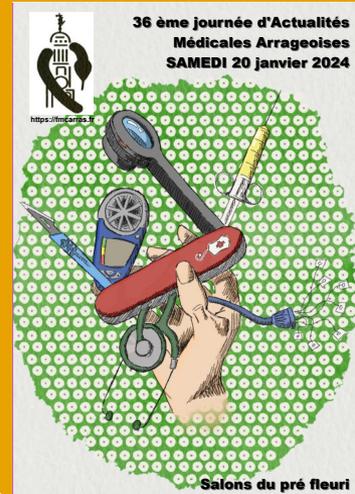
Polygraphie
ventilatoire
nocturne

36ème JAMA

en médecine
générale

Dr Thomas
de l'HAMAIDE

Samedi 20
janvier 2024

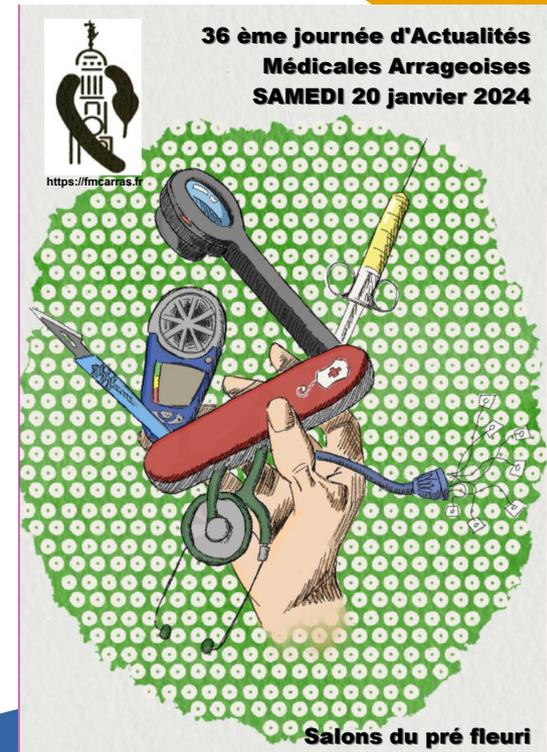


Déclaration de conflit d'intérêt

- aucun

La polygraphie ventilatoire (PV) en médecine générale

- Ce qui disent les textes
- Qui est concerné
- Comment s'organisent le diagnostic et le suivi



Ce que disent les textes

- Formation initiale

Ce que disent les textes

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000039654083>

Arrêté du 20 décembre 2019

« Toute prescription initiale de PPC, ou son renouvellement, peut également être effectué :

- soit par un pneumologue ;
- soit, par un médecin dont le parcours de développement professionnel continu “Sommeil” est attesté par le Conseil national professionnel (CNP) de la spécialité concernée, ou par le Collège de médecine générale (CMG), selon l’article R. 4021-4.-I. du code de la santé publique, sur des règles communes recommandées dans le cadre de la FST “Sommeil” et validé par le Conseil National de l’Ordre des Médecins (CNOM) ; cette validation devient obligatoire, pour toutes les spécialités, après le 1^{er} juillet 2020 ;
- soit par un médecin ayant obtenu un diplôme reconnu comme ouvrant droit au titre dans le domaine des pathologies du sommeil conformément au 5^e alinéa de l’article R. 4127-79 du code de la santé publique ».

Ce que disent les textes

- Formation initiale = 40h
 - sfrms-sommeil.org
 - sommeil-formations.com
 - agencedpc.fr/formations-dpc-rechercher-un-dpc

Ce que disent les textes

- Formation initiale = 40h
- Déclaration auprès du collège de la médecine générale

https://www.cmg.fr/#

certificats-absurdes.fr

Le site qui répertorie les certificats absurdes français...

EN SAVOIR PLUS

01 02 **03** — 04



Activité « sommeil »

Activité « otologie »

Parcours triennal

ATTESTATIONS

ÉVÈNEMENTS

Activité « sommeil »

ACTUALITÉS



À LA UNE



COMMUNIQUÉS



Activité “sommeil”

Depuis le 1^{er} janvier 2021 les médecins généralistes prescripteurs de ventilation par pression positive continue (PPC) doivent justifier d'une formation professionnelle spécifique.

Le parcours de formation doit être attesté par le Collège de la Médecine Générale (CMG) et validé ensuite par le Conseil National de l'Ordre des Médecin.

Modalités pour faire attester son parcours

Les demandes d'autorisation à prescrire la ventilation par pression positive continue (« activité sommeil »)

se font désormais en ligne sur le site archimede.fr.



archimede.fr

Démarche à suivre pour obtenir une attestation

1. Créer un compte sur le site archimede.fr
2. Renseigner les premières caractéristiques de votre exercice (vous pourrez y revenir ultérieurement)
3. Faire une demande d'attestation dans la rubrique « ATTESTATIONS » en y joignant les justificatifs demandés.
Comme pour le renseignement de votre exercice, la demande sera enregistrée et pourra être finalisée ultérieurement.
4. L'attestation générée sera archivée dans votre espace personnel, vous pourrez également la télécharger.

Toutes les attestations générées sur le site archimede.fr sont transmises directement par le Collège de la Médecine Générale au Conseil National de l'Ordre des Médecins.

Ce que disent les textes

- Formation initiale = 40h
- Déclaration auprès du collège de la médecine générale
- Propriété du matériel de polygraphie

Ce que disent les textes

- La polygraphie et la polysomnographie sont des actes médicaux et ne peuvent donc être réalisées que par un médecin.
- Leur réalisation exclut la participation, directe ou indirecte, du prestataire.

Ce que disent les textes

- Formation initiale = 40h
- Déclaration auprès du collège de la médecine générale
- Propriété du matériel de polygraphie

Qui est concerné

- Gros ronfleurs fatigués
- Hypertendus réfractaires
- Arythmiques
- Cardiopathie ischémique non contrôlée
- AVC
- Insuffisance cardiaque gauche sévère
- Dépressifs
- ...

- Enfants

Comment ça s'organise

- J-15 mini
prise de rdv



Comment ça s'organise

- J-15 mini
prise de rdv

- J0 rdv sommeil
avec pose PV



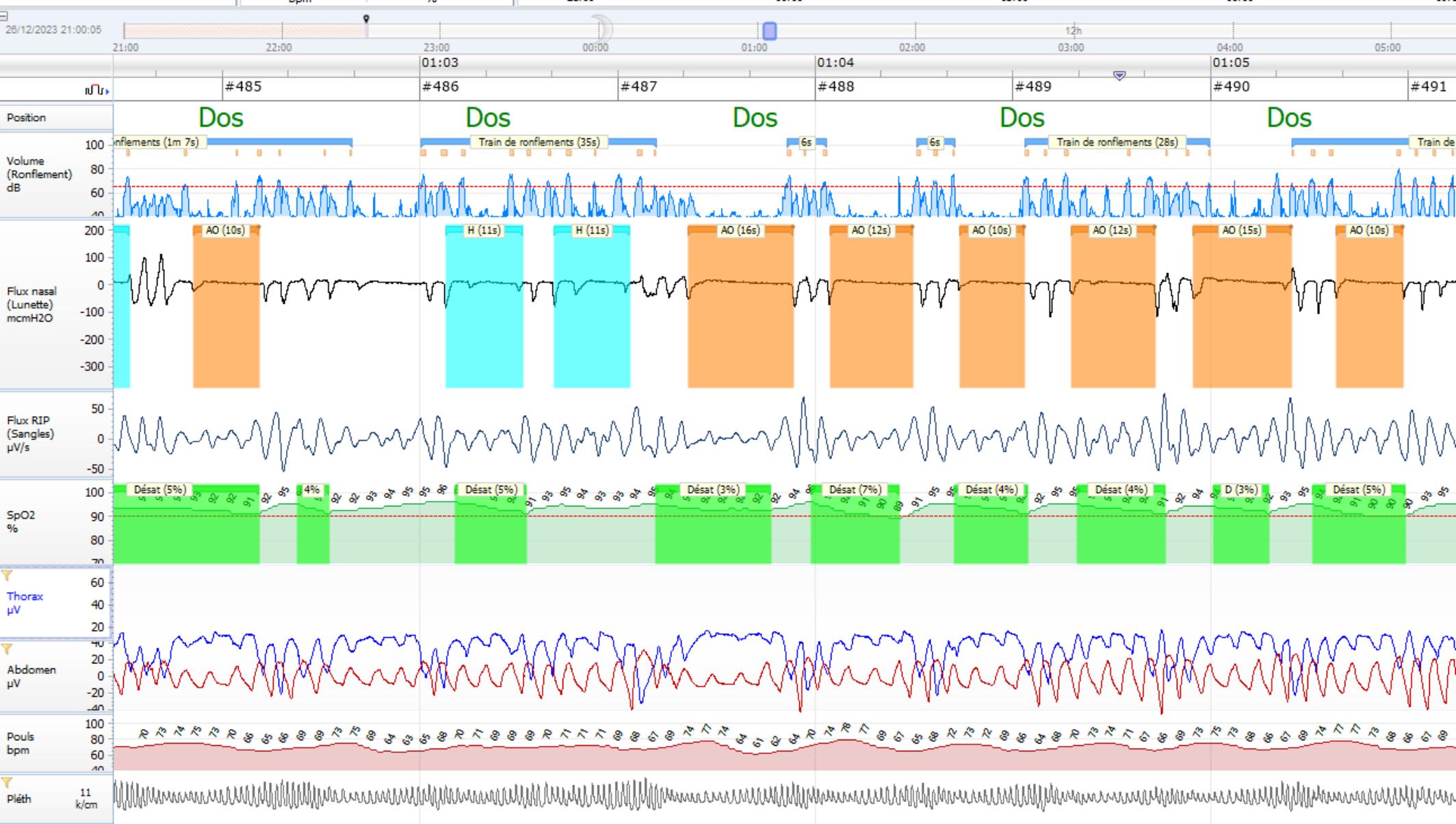




Nom :	Prénom :
-------	----------

Heure de coucher :	
Heure d'endormissement :	
Qualité du sommeil : habituelle / meilleure / moins bonne	
Heure du réveil :	
Heure du lever :	

Insomnies / Levers nocturnes :	oui	non
Horaires	de	à
	de	à





Rapport de polygraphie ventilatoire

Nom		Age		29 ans
ID		Taille		160,0 cm
Adresse		Poids		110,0 kg
Date de l'enregistrement	26/12/2023	IMC		43,0 kg/cm ²
Début et fin de l'enregistrement	21:00 à 08:59	Durée d'enregistrement		12,0h - 719,9 min
Début et fin de l'analyse	22:31 à 06:09	Durée d'analyse		7h 37m - 457,5 min

Indications

Recherche de troubles respiratoires du sommeil.



Évènements respiratoires

Index Apnées Hypopnées	37,8 /h	Apnées obstructives	150 soit 19,7 /h
IAH dorsal	110,1 /h	Apnées centrales	3 soit 0,4 /h
IAH non-dorsal	21,0 /h	Hypopnées	134 soit 17,6 /h
Apnée la plus longue	49,4 s	Durée moyenne apnées	13,0 s
Hypopnée la plus longue	68,6 s	Durée moyenne hypopnées	19,2 s
Durée totale en apnée	33,3 min	Fréquence respiratoire	16,0 /min

Saturation en oxygène

Index de désaturations	30,6 /h	Nombre de désaturations	233 désats
SpO2 moyenne	95,2 %	SpO2 la plus faible	85,0 %
Durée SpO2 < 90%	0,6% soit 2,8 min	Durée SpO2 ≤ 88%	0,3% soit 1,5 min

Ronflements

Épisodes de ronflements	27,3 %	Volume audio moyen	69,2 dBc
Épisode le plus long	6,2 min	Volume audio maximal	90,5 dBc

Conditions et technique

Enregistrement de polygraphie ventilatoire nocturne de 12,0 heures réalisé avec un dispositif Nox T3.

Les signaux enregistrés sont le flux nasal, les efforts thoraco-abdominaux RIP, la saturation en oxygène, le pouls, les sons respiratoires, la position et l'activité.

Critères d'analyse : AASM 2014

Apnée: diminution de plus de 90% du flux nasal pendant au moins 10 secondes.

Hypopnée: diminution de plus de 30% du flux nasal associée à une désaturation d'au moins 3%.

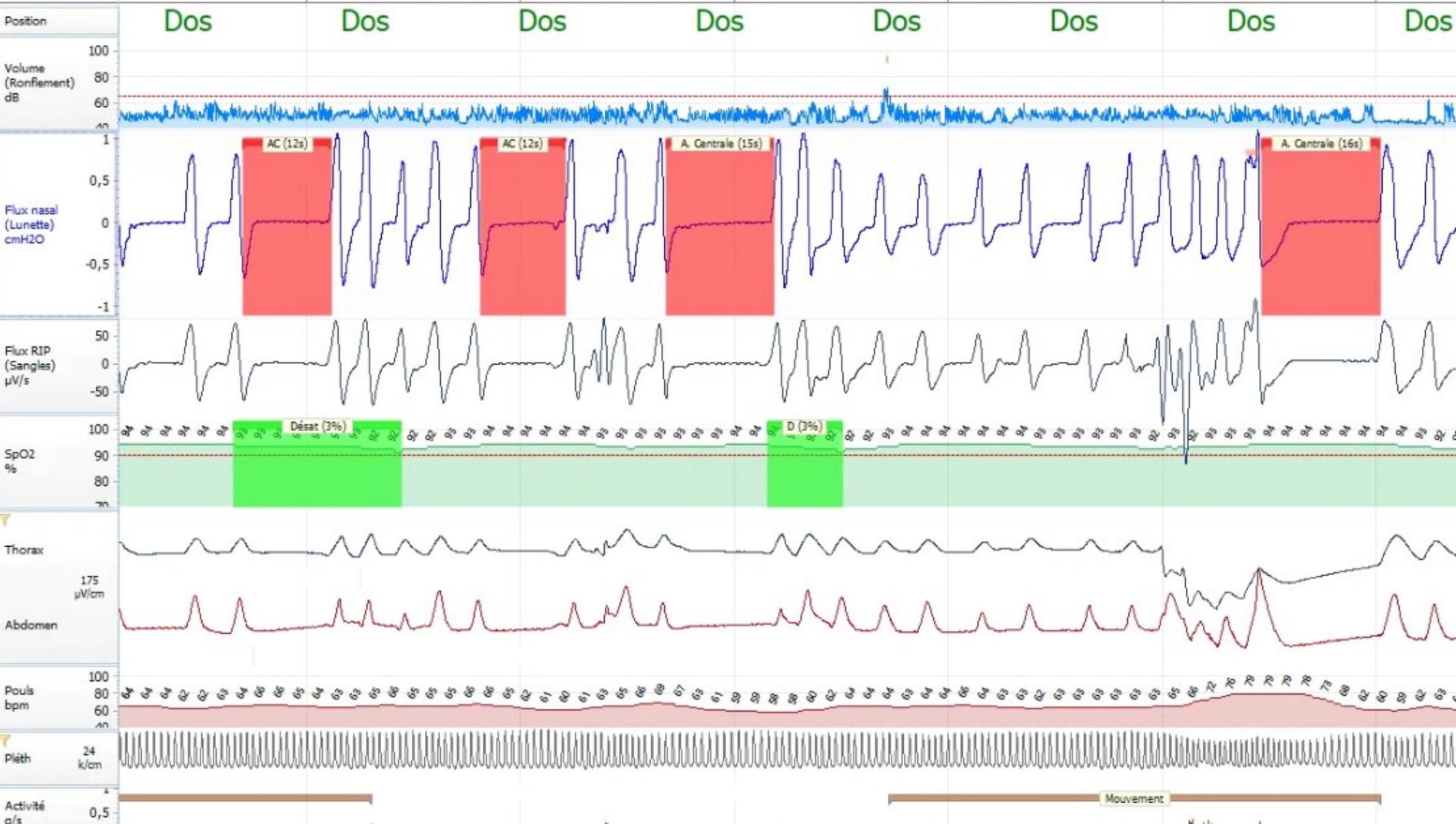
Conclusion

Sur le plan technique, enregistrement de bonne qualité en dehors de la perte intermittente du signal du débit nasal. On s'est donc aidé de l'intégration du signal des bandes thoraco-abdominales pour l'analyse du débit. La durée analysée est de 7h 37min.

L'analyse retrouve de nombreux évènements respiratoires, très majoritairement obstructifs, avec un IAH très augmenté à 37,8/h. La durée moyenne des apnées est de 13sec avec une durée max. de 49sec. On retrouve des ronflements pendant 27% du temps d'enregistrement.

La SpO2 moyenne est de 95%, la minimale est à 85%, avec 0,6% du temps passé sous 90% de SpO2. L'index de désaturation est à 30.6/h.

En conclusion, SAOS sévère positionnel avec retentissement cardiovasculaire important relevant de la prescription d'une PPC autopilotée AIRSENS S11 (P 6-12) par la société sysmed.



Comment ça s'organise

- J-15 mini
prise de rdv

- J0 rdv sommeil
avec pose PV

- J+4 à +7 rdv
de remise des
résultats
± appareillage

- M+4 au plus tard
1^{er} rdv de contrôle
± renouvellement

- Chaque année
Rdv de contrôle
± renouvellement

Entre les rendez-vous prévus :

- à l'initiative du patient ;
- à l'initiative du prestataire.

A partir 4eme prescription (3eme annuelle) : MT

Et ça paye bien ?

- 1ere consultation : 30min - G = 26,50€
- Lecture de polygraphie + CR :
25 à 45 min - GLQP007 = 145,92€
- 2eme consultation : 15min - G = 26,50€

- Total = 198,92€ pour 1h à 1h15

- Cout du matériel :
 - Location polygraphe = 150€/mois env.
 - Consommables = 10€/enregistrement

Merci beaucoup de votre attention !
Vous êtes les finishers de cette 36ème JAMA !!!
Bravo à vous tous !

